

LA MOBILITE INTERNATIONALE

AU SEIN DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE



2026-2027

COORDINATEURS

Mathieu Ferradou, MCF en Histoire moderne – mferradou@parisnanterre.fr
Arnaud Lestremou, MCF en Histoire médiévale – alestrem@parisnanterre.fr

PARTIR EN ÉCHANGE UNIVERSITAIRE

En licence et master d'histoire, comme en double-licences hist.-géo, hist.-ang., hist.-esp., hist.-droit ou hist.-HA, il est tout à fait possible de réaliser un séjour d'études à l'étranger pendant un semestre ou une année. Les départs en mobilité s'effectuent à partir de la L2 (la L1 doit être impérativement validée). L'idéal est de partir en L3 ou en master.

Il faut s'y prendre suffisamment en avance pour s'assurer de ne pas manquer les dates butoirs pour le dépôt des candidatures.

CALENDRIERS

Départs vers l'Europe (Erasmus)

La principale campagne de candidature pour un départ vers une université européenne a lieu du 1^{er} décembre au 15 janvier pour l'année suivante. Une seconde campagne a lieu du 15 au 22 septembre pour un départ au second semestre de l'année universitaire.

Vous candidatez en ligne à partir d'un formulaire *move on*. Toutes les informations sur la campagne et les réunions se trouvent sur le site du Service des relations internationales (SRI) :

<https://etudiants.parisnanterre.fr/international/opportunités-internationales/etudiant/partir-en-echange-universitaire-je-candidate>

Pour respecter les délais, il faut se préparer en amont. Cela passe par trois étapes importantes :

1. Participer aux réunions d'informations du SRI organisées à l'automne. Pour le département d'histoire et l'UFR SSA, les collègues du SRI seront dans le hall du bâtiment le 6 octobre et une réunion aura lieu à 14h (salle à définir). D'autres suivront.
2. Identifier les universités partenaires qui vous intéressent sur la carte interactive des accords d'échange : <https://uparis10.adv-pub.moveonfr.com/home-page-1573/>
 - a. Vous pouvez choisir les accords de votre département (ou de vos deux départements dans le cas d'une double-licence), ou plus largement ceux de votre UFR, mais dans ce cas la priorité est accordée aux étudiants du département dont dépend l'accord.
 - b. Veillez bien dans la sélection des universités à vérifier le niveau de l'accord (Licence, Master, Doctorat) indiqué sur la carte interactive.
 - c. Si vous cherchez des universités proposant des cours en anglais, consultez le lien suivant : <https://www.euroguidance-france.org/sorienter-vers-cursus-specifiques/les-formationen-dispensees-en-anglais-en-europe-en-dehors-du-royaume-uni-et-de-lirlande/>
3. Contacter les coordinateurs de la mobilité internationale de votre département. Si vous êtes en DL, il faut donc contacter les coordinateurs dans les deux disciplines concernées.

Les réponses sont données au mois de mars.

Pour fournir un dossier complet, vous devrez passer un certificat de langue (créneaux à la Maison des Langues), mais aussi construire une ébauche de projet pédagogique avec l'un des coordinateurs.

Notez que l'inscription pour un séjour d'études en Europe dans le cadre Erasmus est exclusive de toute autre demande. Si vous déposez un dossier Erasmus alors que vous avez candidaté Hors-Europe, vous devez au préalable renoncer à votre candidature Hors Europe.

Départs hors-Europe

La campagne pour les mobilités hors-Europe intervient plus tôt dans l'année, du 1^{er} octobre au 15 novembre pour l'année suivante. Il ne faut donc pas rater le coche.

Vous candidatez en ligne via un formulaire *move on*. Toutes les informations sur la campagne se trouvent sur le site du Service des relations internationales (SRI) :

<https://etudiants.parisnanterre.fr/international/opportunites-a-linternational/etudiant/partir-en-echange-universitaire>

Il faut donc là encore s'y prendre très en avance car des tests de langue anglaise sont réclamés, tests pour lesquels des préparations existent à l'Université Paris Nanterre. C'est le cas du programme MICEFA pour partir aux États-Unis ou au Canada anglophone, qui exige systématiquement un niveau TOEFL/TOEIC.

Il existe aussi la possibilité de partir au Québec avec le programme BCI, ou dans d'autres pays grâce à des accords bilatéraux. Dans tous ces cas, les demandes sont très nombreuses pour les États-Unis et le Canada ; si vous souhaitez partir à tout prix, nous vous suggérons donc vivement de ne pas vous cantonner à ce type de demande.

Pour respecter les délais, il faut se préparer en amont. Cela passe par trois étapes importantes :

1. Participer aux réunions d'informations du SRI organisées à l'automne (cf. infra).
2. Identifier les universités partenaires qui vous intéressent sur la carte interactive des accords d'échange : <https://uparis10.adv-pub.moveonfr.com/home-page-1573/>
 - a. Vous pouvez choisir les accords qui concernent l'une de vos disciplines.
 - b. Veillez bien dans la sélection des universités à vérifier le niveau de l'accord (Licence, Master, Doctorat) indiqué sur la carte interactive.
3. Contacter les coordinateurs de la mobilité internationale de votre département. Si vous êtes en DL, il faut donc contacter les coordinateurs dans les deux disciplines concernées. Les dossiers sont évalués en se fondant sur le niveau académique et sur la pertinence du projet (niveau de langue, choix de destination, projet pédagogique). Il est donc sage de soumettre une ébauche de projet aux coordinateurs avant de déposer votre dossier.

Les résultats vous sont communiqués entre mi-décembre et mi-janvier.

PREPARER SON PROJET D'ETUDES

Il est impératif de contacter les coordinateurs dans votre ou vos disciplines afin qu'ils puissent vous aider à construire votre projet d'études. Ceci impose donc de ne pas leur écrire la veille de la clôture des serveurs : ils ne seront pas forcément disponibles pour vous répondre, si vous tardez trop.

Vous devez élaborer un projet pédagogique qui s'apparente aux enseignements que vous auriez suivis si vous étiez restés à Nanterre, ou du moins en respecter l'esprit : par exemple un cours d'histoire moderne pour un cours d'histoire moderne. Il n'est pas nécessaire en revanche de choisir la thématique exacte, car c'est le plus souvent impossible. Même chose si vous êtes en double licence, choisissez un cours d'histoire médiévale pour un cours d'histoire médiévale, et un cours de littérature britannique pour un cours de littérature britannique.

Pour beaucoup de matières, et notamment pour les EC de préprofessionnalisation, vous ne trouverez pas d'équivalents exacts. Ce n'est pas grave. Ce qui importe, ce sont d'abord les enseignements fondamentaux dans votre/vos disciplines et l'accord du/des coordinateur(s). S'agissant des stages obligatoires, l'idéal est d'anticiper ou de les prévoir au retour, en fonction du calendrier de votre séjour à l'étranger.

En qualité de coordinateurs, notre mission est de vous aider à construire votre projet. Pour toutes les questions d'ordre administratif (candidatures, calendrier, places disponibles ...), il faut vous tourner vers le Service des Relations Internationales.

LES CRÉDITS ET LEURS ÉQUIVALENCES

Pour chaque semestre à Nanterre, vous devez valider au total 30 ECTS. Il faut donc valider une quantité équivalente de crédits dans l'université partenaire. Mais la répartition entre matières ou entre disciplines (pour les double-parcours) ne doit pas nécessairement s'équilibrer en ECTS ou en coefficients. Vous devez rechercher un équilibre en nombre de cours. Pour une DL hist.-géo, il faudra par exemple prendre deux cours en histoire et deux cours en géo, et si vous devez prendre cinq cours obligatoirement, faites deux et trois comme vous voulez.

Le système ECTS n'existe pas au Royaume-Uni, où les cours font 15 ou 30 crédits UK (CATS). Il faut donc savoir que deux crédits UK équivalent à un crédit ECTS. Donc pour un semestre il faut prendre soit deux cours de 30 crédits UK, soit quatre cours de 15 crédits UK.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

En ce qui concerne les critères de sélection, le dossier académique et les notes sont certes importantes, mais la cohérence du projet et la motivation jouent aussi leur rôle ; et le nombre de places disponibles dans le programme ou le pays demandé est également déterminant.

Pour les États-Unis, les accords sont négociés à l'échelle de l'université à travers le programme MICEFA. Il y a donc une double sélection, d'abord par l'Université de Nanterre sur les résultats universitaires, puis c'est la MICEFA qui sélectionne les étudiants à partir d'un niveau d'anglais minimum (minimum 80/120 au TOEFL + entretien obligatoire en anglais). Le calendrier de la procédure est indiqué ici : <https://micefa.org/programme-dechange-en-amerique-du-nord/planning-de-votre-candidature/>

PARTIR EN MASTER D'HISTOIRE

En master, il faut surtout choisir des séminaires qui vous aideront dans vos recherches. L'idéal est de partir au second semestre du M1 ou en M2, pour avoir le temps au premier semestre du M1 de rencontrer votre directeur(rice) de recherche et de suivre les cours de méthodologie et sur les sources. *Nota* : au second semestre, une part importante des crédits est allouée à la rédaction et à la soutenance du mémoire, à l'atelier d'écriture et au projet personnel (que vous pouvez faire à distance grâce au blog) ; vous aurez donc moins de crédits à valider et de séminaire à suivre au sein de l'université partenaire.